

Chaire MOVE, laboratoire Transitions Énergétiques et Environnementales (TREE, UMR 6031)

Colloque

« La recharge du véhicule électrique : enjeux interdisciplinaires »

Vendredi 6 mai 2022 à Paris

Organisateurs du colloque :

- M. Andrieu Stéphane, Directeur de la publication Énergie en lumière
- Mme Annamayer Elodie, Docteure en droit public, Ingénieure de projets, chaire MOVE, UPPA
- M. Dezobry Guillaume, Avocat à FIDAL, Maître de conférences en droit public, Université d'Amiens
- M. de Fontenelle Louis, Maître de conférences en droit public, UPPA
- Mme Lacoste Ophélie, Doctorante, chaire MOVE, UPPA
- Mme Moulène-Dauba Alice, Directrice opérationnelle, chaire MOVE, UPPA
- Master Droit et régulation des marchés (291) – Université Paris-Dauphine

Matinée (9H – 12H)

Table ronde 1 - État des lieux et prospective : quels sont les freins au développement des IRVE ?

Animée par Monsieur Louis de Fontenelle, Maître de conférences en droit public, UPPA.

Thèmes identifiés :

- État des lieux du parc IRVE en France et en Europe
- La stratégie de l'État en matière de déploiement d'un réseau d'IRVE - vision historique et prospective sur le nombre d'IRVE à déployer et quand.
- La localisation des IRVE : comment assurer une cohérence ? Quelle planification ?
- Les freins (notamment financiers) au développement des IRVE.

Intervenants :

- Claude Renard, Coordonnateur au déploiement des bornes pour véhicules électriques, Direction Générale de l'Énergie et du Climat
- Cécile Fontaine, Cheffe du service juridique, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).
- Olivier Dubois, Directeur de la Mobilité Électrique auprès du groupe EDF
- Serge Bordenave, Directeur du SDEPA

Chaire MOVE, laboratoire Transitions Énergétiques et Environnementales (TREE, UMR 6031)

Table ronde 2 - Le développement des IRVE : comment assurer le raccordement des IRVE ?

Animée par Maître Guillaume Dezobry, Avocat à FIDAL, Maître de conférences en droit public, Université d'Amiens.

Thèmes identifiés :

- Les acteurs pouvant installer des bornes / le droit à la prise
- Les autorisations nécessaires à l'installation de bornes publiques ou privées
- La nature juridique de l'activité de recharge
- Les aides prévues pour l'installation d'IRVE : fiscales, réfaction du TURPE, etc.

Intervenants :

- Christopher Ménard, Directeur juridique, ENEDIS.
- Paul Ravetto, Avocat associé, Ravetto Associés.
- Louis de Fontenelle, Maître de conférences en droit public, UPPA
- Ophélie Lacoste, Doctorante en droit public, chaire MOVE, UPPA.

Après-midi (14H – 15H30)

Table ronde 3 - Quelles innovations ?

Animée par Monsieur Stéphane Andrieu, Directeur de la publication Énergie en lumière.

Thèmes identifiés :

- Comment assurer l'interopérabilité des bornes ?
- La recharge dans le cadre d'un MaaS
- Le véhicule to grid : comment le véhicule électrique peut-il apporter de la flexibilité au réseau électrique ?

Intervenants :

- Guillaume Dezobry, Avocat chez FIDAL, Maître de conférences en droit public, Université d'Amiens
- Cécile Goubet, Déléguée générale, AVERE et Clément Molizon, Délégué général adjoint, AVERE
- Thibault Janvier, Yélé Consulting, Manager